

Libéria



Environnement opérationnel

Contexte

Après plus de 15 ans de guerre civile, un nouveau gouvernement a été instauré au Libéria en janvier 2006. Dirigé par Ellen Johnson-Sirleaf, la première femme chef d'État en

Afrique, il établit progressivement son autorité sur le pays. En février 2006, les conditions de sécurité s'étaient suffisamment améliorées pour permettre à l'UNHCR de lancer la promotion du rapatriement. En octobre, plus de 80 000 Libériens avaient été rapatriés depuis la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Nigeria et la Sierra Leone. Au cours de la même période, l'UNHCR a aidé plus de 50 000 déplacés internes à regagner leurs régions d'origine.

Chiffres prévisionnels

| Type de population | Origine | Janvier 2007 | | Décembre 2007 | |
|---|------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| | | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR |
| Réfugiés | Côte d'Ivoire | 12 580 | 12 580 | 12 580 | 12 580 |
| | Sierra Leone | 3 610 | 3 610 | 3 610 | 3 610 |
| | Pays divers | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Demandeurs d'asile | Pays divers | 20 | 20 | 30 | 30 |
| Réfugiés rapatriés | | 92 100 | 92 100 | 56 000 | 56 000 |
| Déplacés de retour ¹ | | 51 630 | 51 630 | - | - |
| Autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR | Ressortissants de pays tiers | 50 | 50 | 50 | 50 |
| Total | | 154 730 | 154 730 | 77 300 | 77 300 |

¹ Le chiffre de janvier 2007 indique le nombre de déplacés internes qui auront regagné leur localité d'origine au terme de l'année 2006. En 2007, l'UNHCR facilitera la réintroduction des déplacés rentrés avant 2007.

Malgré ces avancées, le Libéria commence à peine à se redresser après des années d'effondrement du système économique et social. Le délabrement du réseau routier ralentit les opérations de rapatriement et empêche la mise en place des projets de réintégration.

Besoins

Entre décembre 2005 et février 2006, les partenaires du Plan d'action conjoint pour la reprise à travers les communautés – le PNUD, l'UNICEF, le PAM et l'UNHCR – et le Centre d'information humanitaire ont organisé des missions d'évaluation sur sept sites d'opérations sur le terrain. A l'issue de concertations avec les autorités locales, les services de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), les ONG et les communautés locales, les besoins d'assistance à court, moyen et long terme ont été déterminés. Des lacunes considérables ont été décelées dans les secteurs de la protection, des vivres, de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'assainissement, des abris, de la production vivrière, des activités génératrices de revenus et de la réhabilitation des routes et des ponts. De plus, toutes les organisations souffrent d'un manque d'effectifs sur le terrain. Les services essentiels sont insuffisants dans la plupart des districts et des régions de retour.

Total des besoins : 32 265 201 dollars E.-U.

(Ce montant concerne exclusivement le programme annuel. Les besoins financiers pour le programme supplémentaire en faveur des déplacés internes sont en cours de finalisation.)

Objectifs principaux

Au Libéria, l'UNHCR réoriente progressivement son programme, du rapatriement vers l'appui à la réintégration. En cette phase de transition entre l'aide d'urgence et les activités de développement, le programme de l'UNHCR s'articulera autour de deux composantes : le programme annuel pour le rapatriement et la réintégration des rapatriés, qui couvrira également les besoins en matière d'assistance et de protection des réfugiés ivoiriens résidant dans des camps et dans des communautés locales situés à proximité de la frontière ivoiro-libérienne ; et le programme supplémentaire pour le retour et la réintégration des déplacés internes.

Objectifs globaux

- Garantir la réintégration durable des ex-réfugiés et déplacés internes dans le cadre de l'approche des « 4 R », qui associe des acteurs du développement et de l'aide humanitaire pour traiter les problèmes auxquels sont confrontées les sociétés qui sortent d'un conflit.
- Renforcer le recours à l'intégration sur place et à la réinstallation des réfugiés ne pouvant opter pour le rapatriement librement consenti.

Cibles prioritaires pour 2007

- 100 pour cent des rapatriés sont transportés dans la sécurité et la dignité vers leurs régions d'origine.
- 100 pour cent des rapatriés reçoivent des articles non alimentaires ainsi qu'une ration alimentaire de quatre mois du PAM.
- 90 pour cent des enfants réfugiés sont scolarisés dans le primaire.
- 100 pour cent des réfugiés vivant dans les camps conservent l'accès aux soins de santé.
- 125 puits sont construits et tous les puits existants sont maintenus en bon état de fonctionnement.
- Des procédures standard de prévention et de prise en charge des violences sexuelles et sexistes sont instaurées dans tous les camps, et 30 pour cent des cas signalés sont portés devant les tribunaux.
- Des latrines sont mises à la disposition de 56 000 rapatriés ayant des besoins spécifiques.

Stratégie et activités

L'UNHCR favorisera le développement de conditions propices à la réintégration durable de tous les réfugiés et déplacés internes de retour. L'Organisation entend renforcer les partenariats existants et mettre en place de nouveaux partenariats avec le Gouvernement du Libéria, les institutions des Nations Unies, les ONG et les autres acteurs humanitaires. Elle collaborera également avec les institutions nationales chargées des questions relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit afin d'atténuer les insuffisances du système judiciaire.

L'une des priorités majeures de l'UNHCR est d'aider le Gouvernement à réactiver les mécanismes instaurés par la Loi sur les réfugiés pour déterminer le statut des demandeurs d'asile. Les procédures d'asile ne sont pas entièrement opérationnelles et la détermination individuelle du statut a souffert de ralentissements considérables. L'UNHCR appuiera les efforts du Gouvernement dans ce domaine par des formations, une assistance logistique et des équipements de bureau. Au titre des développements positifs, le taux d'enregistrement a atteint 100 pour cent en 2005 grâce à l'introduction du logiciel d'enregistrement ProGres au Libéria en 2005.

Grâce à des activités communautaires et à un suivi de la situation des rapatriés, l'UNHCR aidera les femmes à faire valoir leurs droits économiques et sociaux et à devenir autosuffisantes. Il encouragera l'égalité entre les sexes et mettra l'accent sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste. En partenariat avec le PNUD et l'UNICEF, l'Organisation construira et rénovera des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, notamment dans les écoles et les dispensaires.

Réfugiés ivoiriens

Au vu de la fragilité persistante de la situation sécuritaire et politique en Côte d'Ivoire, il est peu probable que les réfugiés ivoiriens regagnent leur pays dans un avenir proche. En conséquence, l'UNHCR devra continuer à leur offrir protection et assistance tout au long de l'année. L'option de la réinstallation sera examinée pour les réfugiés qui ont des besoins de protection spécifiques.

Réfugiés sierra-léonais

Le gouvernement précédent étant un gouvernement de transition, l'UNHCR n'a pas pu promouvoir l'intégration sur place des réfugiés sierra-léonais. Désormais, le Haut Commissariat s'emploiera activement à favoriser l'intégration sur place de ces réfugiés, tout en leur offrant des services essentiels de protection et de santé.

Réfugiés urbains

La probabilité d'un rapatriement des réfugiés urbains de diverses nationalités est faible. Toutefois, cette option demeure ouverte à ceux qui le souhaitent, si la situation dans leurs pays d'origine le permet. La réinstallation pour des motifs de protection ainsi que l'intégration sur place devront être envisagées au cas par cas. Certains réfugiés pourraient prétendre à la naturalisation selon les dispositions de la Constitution libérienne.

Contraintes

Des années de conflit et de mauvaise gestion des ressources publiques ont engendré une situation de pauvreté généralisée. Les institutions qui offraient des services et veillaient au respect des droits de l'homme se sont désagrégées. Les structures administratives et les organes juridiques n'ont pas encore été rétablis sur l'ensemble du territoire. Tous ces problèmes constituent autant d'obstacles au processus de réintégration.

Déplacés internes

Le processus de retour des déplacés internes, qui a débuté en novembre 2004, achevé en avril 2006, a permis à plus de 314 000 personnes de regagner leurs foyers. En tant que responsable des modules relatifs à la protection, à la gestion des camps et aux abris d'urgence, y compris la distribution des articles non alimentaires, l'UNHCR a mis en place un cadre de suivi global des déplacés internes de retour chez eux. Il s'est également focalisé sur l'appui au rétablissement de certaines institutions nationales telles que la police, le système judiciaire et les structures communautaires qui veillent au bien-être des enfants et gèrent les conflits de propriété. La méconnaissance des questions liées au VIH/SIDA, les droits de l'homme et l'exploitation et les abus sexuels figurent également parmi les problèmes auxquels il importe de remédier.

En 2007, l'UNHCR continuera de faciliter la réintégration des déplacés internes qui ont regagné leur région d'origine. Les anciens camps de déplacés seront remis en état, afin de minimiser les dommages environnementaux. Des consultations au sujet des écoles et des dispensaires communautaires, menées entre les ministères compétents et les responsables des modules relatifs au relèvement rapide, à la santé et à l'éducation garantiront la pérennité des efforts visant à améliorer le sort des déplacés internes.

Les principaux objectifs stratégiques du projet de l'UNHCR en faveur des déplacés internes sont les suivants :

- S'assurer de la viabilité du retour des déplacés internes ainsi que celle du processus de paix et de réconciliation.
- Élargir les zones opérationnelles pour dispenser une aide basée sur les communautés à la réintégration dans les principales régions de retour des déplacés internes.



La ville de Kombolahun est située dans le comté de Lofa, l'un des secteurs du Libéria les plus détruits. Pendant la saison sèche, l'UNHCR a fourni des bâches en plastique pour recouvrir les charpentes et donner aux rapatriés le temps de se procurer des matériaux pour toitures. *UNHCR / E. Compte Verdaguer*

Dans les villages et les communautés qui accueillent des rapatriés, les conditions d'existence sont rudes. L'aide à la réintégration doit être axée sur la communauté, ce qui suppose la rénovation de villages entiers, des réseaux routiers et de la plupart des infrastructures nationales. Le financement est insuffisant et un appui financier supplémentaire de la part des donateurs est donc nécessaire pour compléter les efforts de l'UNHCR et d'autres organisations et ainsi assurer une réintégration durable.

De plus, l'impasse politique dans laquelle se trouve la Côte d'Ivoire pourrait créer des situations d'insécurité, non seulement au Libéria, mais dans l'ensemble de la sous-région.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

| | |
|-------------------------------|-----|
| Nombre de bureaux | 7 |
| Effectif total | 239 |
| Fonctionnaires internationaux | 51 |
| Collaborateurs nationaux | 168 |
| VNU | 14 |
| Agents déployés | 6 |

Coordination

Le principal interlocuteur de l'UNHCR est le Gouvernement libérien. Le Haut Commissariat est membre de l'Équipe pays du Comité permanent interorganisations et coopère avec le Comité international de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge libérienne, diverses ONG et l'OIM.

| Partenaires | |
|--|--|
| Partenaires d'exécution | |
| Organismes gouvernementaux : Commission de rapatriement, de réintégration et de réinstallation des réfugiés libériens. | |

ONG : *Africa Concern International, Africa Humanitarian Action, American Refugee Committee, Caritas Cape Palmas, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Environmental Foundation for Africa, Fonds chrétien pour l'enfance, International Medical Corps (R.-U.), Medical Emergency Relief Cooperative International, Peace Winds (Japon), Smile Africa International, Société nationale de la Croix-Rouge libérienne, ZOA Refugee Care.*

Autres : *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, FAO, ONU-Habitat.*

Partenaires opérationnels

ONG : *International Rescue Committee.*
Autres : *MINUL, OMS, PNUD, UNICEF.*

Budget (dollars E.-U.)

| Activités et services | Budget-programme annuel | |
|--------------------------------------|-------------------------|-------------------|
| | 2006 | 2007 |
| Protection, suivi et coordination | 12 247 955 | 10 813 712 |
| Abris et infrastructures | 3 155 000 | 1 054 000 |
| Activités génératrices de revenus | 80 000 | 660 000 |
| Appui opérationnel (aux partenaires) | 2 845 000 | 1 142 000 |
| Assainissement | 440 000 | 631 000 |
| Assistance juridique | 2 890 000 | 2 032 600 |
| Besoins domestiques | 1 920 000 | 1 226 000 |
| Bétail | 205 000 | 0 |
| Eau | 440 000 | 747 400 |
| Education | 910 000 | 500 000 |
| Production vivrière | 450 000 | 0 |
| Santé | 1 720 000 | 1 239 000 |
| Services communautaires | 2 120 000 | 1 345 000 |
| Transport et logistique | 4 325 000 | 6 011 000 |
| Vivres | 0 | 112 000 |
| Total des opérations | 33 747 955 | 27 513 712 |
| Appui au programme | 5 337 035 | 4 751 489 |
| Total | 39 084 990 | 32 265 201 |

